

**École de  
Renan  
Sonvilier  
Mt-Soleil**

**Mémento  
2017-2018**

**Informations  
destinées aux parents  
d'élèves**

## Table des matières

RESPONSABLES .....	3
ORGANISATION .....	4
HORAIRE DU 1 <sup>ER</sup> JOUR D'ÉCOLE .....	5
VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES.....	6
SERVICES .....	7
SANTÉ / PRÉVENTION / ASSURANCES .....	8
CONCEPT OMPP.....	9
TRANSPORTS SCOLAIRES .....	11
PATROUILLE SCOLAIRE DE SONVILIER .....	13
COMMUNICATION.....	14
ABSENCES ET DISPENSES .....	15
INTERNET À L'ÉCOLE.....	16
INDEX .....	17

## RESPONSABLES

### **Directions**

#### **École de Renan :**

Rue du Collège 5

2616 Renan

Roland Krüttli .....032 962 65 06

[ecolerenan@bluewin.ch](mailto:ecolerenan@bluewin.ch)

#### **École de Sonvilier**

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

Stephane Fiorucci ..... 032 941 16 66

[direp9515011@be.educanet2.ch](mailto:direp9515011@be.educanet2.ch)

#### **École de Mt-Soleil**

Montagne du Droit

2610 Mont-Soleil

Aurélien Broglie ..... 032 961 15 49

[direp9516011@be.educanet2.ch](mailto:direp9516011@be.educanet2.ch)

#### **Cercle de l'enseignement spécialisé (OMPP)**

Valérie Rytz .....078 604 26 08

[direction.ompp@epsainti.ch](mailto:direction.ompp@epsainti.ch)

### **Inspecteur scolaire 16<sup>ème</sup> arrondissement**

Serge Büttiker

### **Conseillère municipale en charge de l'école de Renan**

Ginette Winkler

### **Président de la commission scolaire de Renan**

Thierry Steiner

### **Conseillère municipale en charge des écoles de Sonvilier et Mt-Soleil**

Rosemarie Jeanneret

### **Président de la commission scolaire de Sonvilier**

Christian Hug

### **Présidente de la commission scolaire de Mt-Soleil**

Marinette Geiser

## ORGANISATION

### Equipe pédagogique

Cycle 1	12HA	Sonvilier	Damaris Chopard / Lina Samoila
	12HB	Sonvilier	Estelle Incerti / Lina Samoila
	12HR	Renan	Catherine Oppliger / Dany Minguely
	3H	Sonvilier	Virginie Favre-Bulle / Lina Samoila
	4H	Renan	Annaëlle Jecker / Dany Minguely Moïra Jecker / Bertrand Henz** Sylvie Paratte**
	345H	Mt-Soleil	Elodie Wiedmer / Christa Eisinger Valérie Rytz / Line Voirol / Bertrand Henz**
Cycle 2	5H	Renan	Magali Delémont / Moïra Jecker Margrit Sager* / Bertrand Henz**
	6H	Sonvilier	Valérie Lüthi / Marie-Claire Waecker Bertrand Henz**/ Lina Samoila
	7H	Renan	Roland Krüttli / Moïra Jecker Margrit Sager*
	8H	Sonvilier	Noémie Léchet / Stephane Fiorucci Marie-Claire Waecker* / Roland Krüttli***
	678H	Mt-Soleil	Aurélien Broglie / Christa Eisinger Bertrand Henz**

\* ACT/TA - \*\* Flûte à bec - \*\*\* Musique / Orchestre

### Natation / St-Imier (toutes les 3 semaines)

Classes de Renan/Sonvilier : Corinne Testaz

Classe de Mt-Soleil : Solange Türler

# HORAIRE DU 1<sup>ER</sup> JOUR D'ÉCOLE

## ECOLE DE RENAN/SONVILIER

<b>Lundi 14 août 2017</b>	<b>Matin</b> <b>9h00 – 11h45</b>	<b>Après-midi</b> <b>Horaire habituel</b>
---------------------------	-------------------------------------	--

### Horaire des bus

EP Sonvilier .....	<b>8h45</b>
EP Renan .....	<b>8h45</b>
La Cibourg .....	<b>8h25</b>
Les Convers .....	<b>8h35</b>
L'Envers de Sonvilier .....	<b>8h30</b>

**1-2H Mt-Soleil** : il n'y a pas de bus scolaire en fonction ce premier lundi ; les élèves sont véhiculés par les parents. Le bus entre en fonction dès le mardi matin.

## ECOLE DE MT-SOLEIL

<b>Lundi 14 août 2017</b>	<b>Matin</b> <b>9h00 – 11h55</b>	<b>Après-midi</b> <b>Horaire habituel</b>
---------------------------	-------------------------------------	--

### REMARQUES

Les dix-heures sont offerts à tous.

Retour, dès 11h45 : transport scolaire organisé.

Les horaires de bus et de piscine sont communiqués à la rentrée d'août.

## VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

<b>Foire de Chandon (Ecole de Mt-Soleil)</b> .....	Lundi 04.09.17
<b>Jeûne fédéral</b> : .....	Lundi 18.09.17
<b>Vacances d'automne</b> : .....	Lundi 02.10.17 au vendredi 20.10.17
<b>Vacances d'hiver</b> : .....	Lundi 25.12.17 au vendredi 05.01.18
<b>Semaine blanche</b> : .....	Lundi 12.02.18 au vendredi 16.02.18
<b>Journée PES</b> : .....	Jeudi 29 mars 2018
<b>Vendredi Saint</b> : .....	Vendredi 30.03.18
<b>Vacances de printemps</b> : ....	Vendredi 30.03.18 au vendredi 13.04.18
<b>Journée des enseignants / SEJB</b> : .....	Mardi 24 avril 2018
<b>Ascension</b> : .....	Jeudi 10.05.18 au vendredi 11.05.18
<b>Pentecôte</b> : .....	Lundi 21.05.18
<b>Vacances d'été</b> : .....	Lundi 09.07.18 au vendredi 17.08.18
<b>Rentrée scolaire 2018-2019</b> : .....	Lundi 20.08.18
<b>Foire de Chandon (Ecole de Mt-Soleil)</b> : .....	Lundi 03.09.18
<b>Jeûne fédéral</b> : .....	Lundi 17.09.18
<b>Vacances d'automne</b> : .....	Lundi 08.10.18 au vendredi 19.10.18
<b>Vacances d'hiver</b> : .....	Lundi 24.12.18 au vendredi 04.01.2019
<b>Semaine blanche</b> : .....	Lundi 11.02.19 au vendredi 15.02.19
<b>Vacances de printemps</b> : .....	Lundi 15.04.19 au vendredi 26.04.19
<b>Vacances d'été</b> : .....	Lundi 08.07.19 au vendredi 16.08.19
<b>Rentrée scolaire 2019-2020</b> : .....	Lundi 19.08.2019

**Le 1<sup>er</sup> mai est férié chaque année.**

## SERVICES

**Dentiste scolaire, St-Imier** : Ana Mendonça ..... 032 941 47 41

**Médecin scolaire, St-Imier** : Christian Dyroff ..... 032 942 20 70

**Cabinet d'orthophonie-logopédie, St-Imier**..... 032 941 38 21

**Cabinet de psychomotricité, St-Imier** : ..... 032 941 38 21

**Service psychologique pour enfants, Tavannes** ..... 031 636 16 86

### **Bibliothèques**

**Sonvilier** : Corinne Oppliger ..... 032 941 12 30

*Ouverture publique : Lu 17h30-18h30 et Me 16h00-18h00*

**Renan** : Anne Pinto / Anne Gaillard..... 032 962 65 08

*Ouverture publique : Lu 17h00-18h45 et Ma/Je 15h30-17h00*

**Éducation routière** : ..... Valérie Bissat

**Domaine santé sexuelle (DSS)** : ..... Nicole Dietschi

**Prophylaxie dentaire** : ..... Hélène Steiger

### **Conciergerie**

Renan : Roger Theurillat ..... 079 637 38 38

Sonvilier : Hélène Christen ..... 078 649 70 16

Mt-Soleil : Christine Créchard..... 079 478 59 28

## SANTÉ / PRÉVENTION / ASSURANCES

### 1. Médecin

La visite médicale est prévue pour les élèves de 2H et de 6H. L'examen porte sur la santé générale de l'enfant (ouïe, vue, etc).

### 2. Dentiste

La visite dentaire est prévue pour tous les élèves de **1H à 8H**. Les parents s'engagent à donner suite au diagnostic du dentiste. Suivi consigné dans la carte dentaire.

### 3. DSS

Des cours d'éducation sexuelle facultatifs sont proposés par le DSS (Domaine de la santé sexuelle) aux classes 6H et 8H ainsi qu'une séance d'information aux parents des élèves de 1H à 4H.

### 4. Santé

Merci de signaler un éventuel problème de santé (asthme, allergie, etc).

### 5. Poux

En cas de découverte de poux, avertir impérativement l'enseignant. S'il détecte des poux sur un élève, l'enseignant avertit les parents. Prévoir le traitement adéquat.

### 6. Assurance Accident

En cas d'accident à l'école, l'assurance accident privée de l'enfant doit être sollicitée. Prière de remplir une déclaration d'accident. L'assurance scolaire peut fonctionner en complément.

### 7. Responsabilité civile

En cas de dégâts causés par un élève, les parents assument la responsabilité. Leur assurance RC privée prend en charge les dommages.



## CONCEPT OMPP

Il s'agit de l'organisation des mesures pédagogiques particulières (OMPP) gérée par la direction du cercle de l'enseignement spécialisé de St-Imier.

Le service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) est le référent et conseiller pour l'octroi des mesures.

Chaque élève de notre établissement scolaire peut bénéficier des mesures suivantes :

### **Logopédie (orthophonie)**

Intervention auprès d'élèves en difficulté de communication et de langage (prononciation, surdité, lecture, communication orale, difficultés orthographiques, dyslexie, ...)

### **Psychomotricité**

Intervention auprès d'élèves présentant des difficultés dans la maîtrise de leur corps et dans leur relation avec l'espace environnant.

### **Soutien pédagogique ambulatoire (SPA)**

Soutien, en établissement scolaire, pour les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage dans un domaine spécifique.

### **Cours de français langue seconde (FLS)**

Cours intensif et d'approfondissement pour les élèves allophones.

### **Classe d'introduction (CdI)**

Programme d'enseignement 3H dispensé sur deux ans destiné aux élèves qui ont besoin d'un temps d'adaptation plus long. Classe à St-Imier.

### **Classe de soutien (CdS)**

Programme d'enseignement adapté et individualisé proposé à des élèves en difficulté d'apprentissage. Classe à St-Imier.

### **Soutien d'élèves à haut potentiel (HP)**

Accompagnement dans le développement des compétences intellectuelles et sociales pour les élèves ayant des capacités hors norme. Leçons ponctuelles.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

**Bus vert** : Christine Créchard ..... 079 478 59 28

**Bus rouge** : Roger Theurillat ..... 079 637 38 38

**Bus bleu** : Manuela Jeanneret ..... 079 704 66 04

**Petit bus gris** : Marie-Claude Repond ..... 078 671 71 93

**Patrouille scolaire** (Sonvilier) Nadia Jenzer..... 032 941 61 49

### **Recommandations édictées par les responsables des communes**

#### **Prise en charge**

L'enfant est présent sur le lieu de prise en charge habituel cinq minutes avant le départ du bus.

À l'arrivée du bus, l'enfant ne se précipite pas vers le véhicule. Il attend l'arrêt complet avant de s'approcher de ce dernier.

L'enfant n'entre dans le bus qu'en présence du chauffeur.

L'enfant monte calmement dans le bus. Il a obligation de boucler sa ceinture de sécurité.

L'enfant qui manque le bus à l'entrée ou à la sortie des classes avertit un enseignant de l'école du lieu. Ce dernier prend les dispositions nécessaires.

Les parents avertissent le chauffeur en cas d'absence exceptionnelle de l'enfant.

Le chauffeur n'attend pas l'enfant retardataire.

Seul l'enfant concerné par le transport scolaire en question est pris en charge.

En cas d'indiscipline des élèves, leur comportement sera communiqué par les chauffeurs au responsable du dicastère des écoles.

Au deuxième cas d'indiscipline concernant le même élève, une lettre rédigée par le Conseil parviendra aux parents.

Au troisième cas des mesures disciplinaires sont envisageables.

### **Trajet**

Il est formellement interdit d'ouvrir les portes quand le bus est en marche.

Pendant le trajet, l'enfant reste assis, garde sa ceinture de sécurité et respecte les consignes du chauffeur.

L'enfant attend l'arrêt complet du bus avant de sortir calmement du véhicule.

Chaque élève est tenu d'adopter un comportement adapté pendant le trajet.

### **Contacts (en cas de problème)**

Rosemarie Jeanneret (Sonvilier).....079 590 77 36

Ginette Winkler (Renan).....079 680 33 00

## PATROUILLE SCOLAIRE DE SONVILIER

### **Recommandations édictées par la commission scolaire de Sonvilier**

Pour garantir la sécurité des enfants aux alentours du bâtiment scolaire, nous vous demandons de ne pas aller chercher vos enfants en voiture devant l'école, de vous parquer côté boulangerie et de traverser vers la patrouille afin de faciliter le passage des bus scolaires.

Les enfants se rendant à pied à l'école sont priés d'utiliser le passage pour piétons devant l'école où se trouve la patrouille.

Les patrouilleuses et patrouilleurs font traverser les enfants aux heures suivantes :

**Matin ..... de 07h50 à 08h20**

**Midi ..... de 11h40 à 12h05**

**Après-midi..... de 13h15 à 13h45**

# COMMUNICATION

## PROCÉDURE APPLICABLE ENTRE ENSEIGNANTS ET PARENTS

**Merci d'appliquer la procédure suivante :**

- Prendre contact avec l'enseignant concerné.
- Si besoin, avertir le titulaire de classe.
- En cas de nécessité absolue, adresser une demande écrite à la direction qui convoque les intéressés.
- En dernier recours, avertir la Commission scolaire du domicile de l'élève par écrit.

### **Vos coordonnées**

Merci de communiquer à la direction et dans les meilleurs délais toute modification d'adresse ou de numéro de téléphone.

## ABSENCES ET DISPENSES

### **ABSENCES**

Une absence est excusée dans les cas suivants : maladie, accident, consultation chez le médecin ou le dentiste, événement familial.

En cas d'absence, prévenir l'enseignant concerné, le cas échéant, la direction d'école. Faute d'information, l'enseignant appellera les parents.

Un billet d'excuse est demandé au retour de l'élève.

### **DEMI-JOURNÉES DE CONGÉ**

Les élèves ont droit jusqu'à cinq demi-journées de congé par année scolaire sans justification. Les parents préviennent le titulaire de classe dans les meilleurs délais.

### **DISPENSES**

Les demandes de congé exceptionnel sont à soumettre par écrit à la direction de l'école quatre semaines à l'avance.

# INTERNET À L'ÉCOLE

## L'utilisation d'Internet dans nos écoles permet :

1. de chercher et de trouver de l'information liée aux sujets étudiés.
2. de réaliser des visites virtuelles (paysages, musées, etc ).
3. d'établir des communications avec d'autres écoles ou d'autres sites pédagogiques.

L'élève utilise Internet uniquement en présence d'un enseignant.

Il ne cherche que des informations spécifiques liées au travail en classe.

## Sanction appliquée en cas de manquement

Interdiction d'utiliser l'outil informatique pour une durée déterminée.

## Sites utiles

Exerciseur (Culture générale) .....[www.educlasse.ch](http://www.educlasse.ch)

Mathématiques ..... [www.gomaths.ch](http://www.gomaths.ch)

Révisions (Plan d'étude romand)..... [www.biceps.ch](http://www.biceps.ch)

Direction de l'Instruction publique (DIP) .....[www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch)

Commune de Renan..... [www.renan.ch](http://www.renan.ch)

Commune de Sonvilier .....[www.sonvilier.ch](http://www.sonvilier.ch)

École primaire de St-Imier ..... [www.epsainti.ch](http://www.epsainti.ch)



## INDEX

Absences .....	15	Inspecteur scolaire.....	3
Assurances .....	8	Logopédie .....	9
Bibliothèques .....	7	Logopédie (orthophonie).....	7
Classe d'introduction .....	10	Médecin .....	7, 8
Classe de soutien .....	10	Natation .....	4
Commission d'école.....	3	OMPP .....	9
Conciergerie.....	7	Organisation.....	4
Congés.....	6	Orthophonie .....	9
Cours de français langue seconde.....	9	Patrouille scolaire .....	13
Cycle 1 .....	4	Police (éducation routière) ...	7
Cycle 2 .....	4	Poux .....	8
Demi-journées .....	15	Prophylaxie dentaire.....	7
Dentiste.....	8	Psychomotricité .....	7, 9
Directions.....	3	Recommandations .....	11, 13
Dispenses .....	15	Santé .....	8
DSS .....	7	Soutien pédagogique ambulatoire .....	9
Equipe pédagogique .....	4	Transports scolaires .....	11
Haut potentiel.....	10	Vacances .....	6
HORAIRE DU 1 <sup>ER</sup> JOUR .....	5		